



Ener'Guil

Fiche d'identité

- ⊙ Date de création : 15 juin 2015
- ⊙ Nombre de sociétaires : 180
- ⊙ Capital social : 82 000€
- ⊙ Localisation : Arvieux-en-Queyras
- ⊙ Territoire d'action : Parc naturel régional du Queyras
- ⊙ Budget annuel : 300 000 €
- ⊙ Statut : Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Historique

Ener'guil est née à la suite d'une dynamique impulsée au printemps 2014 par le Parc naturel régional du Queyras dans le cadre du Plan climat énergie et qui a fait ressortir plusieurs constats dont :

- la volonté et la capacité de produire des énergies localement,
- la nécessité de faire des économies d'énergie.

La coopérative est créée en 2015 sur le modèle des Centrales villageoises. Ces sociétés sont issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes et ont pour but de « développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales »¹. Ener'Guil s'est fixé comme objet (article 4 des statuts) :

- ✓ la production d'énergie renouvelable
- ✓ la mobilisation de moyens financiers importants au service de cette activité
- ✓ la mise en place d'outils et d'actions pour la maîtrise des consommations d'énergie
- ✓ la création de lien social en recherchant une large implication des citoyens du territoire
- ✓ l'apport d'idées et de conseils au service du territoire

Activité

Depuis sa création, la SCIC a choisi de concentrer son action sur la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques. Elle s'est engagée dans l'équipement de plusieurs toitures dans le Queyras ainsi que le Guillestrois. Après une sélection de 10 lieux sur une centaine de candidatures possibles, les responsables de la Scic ont diffusé un appel d'offre pour la réalisation des travaux qui a été remporté par la société Ares Solar basée à La Grave.

Les travaux ont commencé le 31 août sur la toiture de la ferme des Espars à Arvieux, l'unique bâtiment privé de l'opération, la première centrale villageoise photovoltaïque du Parc du Queyras. Ils se poursuivent dans 6

¹ Pour plus d'infos sur les Centrales Villageoises, consulter le site <http://www.centralesvillageoises.fr>



communes du territoire : Abriès, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eygliers, Guillestre et Saint-Véran.
A terme, chacune des 10 communes du PNR devrait accueillir un toit équipé de ces panneaux.

Les propriétaires (privés ou publics) des bâtiments louent leur toit à EnerGuil qui se charge de revendre l'électricité produite à EDF, aux prix fixés par l'État (27 centimes/kWh)

Au sujet de la citoyenneté économique

Le modèle coopératif est un pari citoyen

La Scic s'appuie sur les principes coopératifs fondamentaux tels que la prééminence de la personne humaine, la démocratie ou encore la solidarité. Elle valorise notamment le sociétariat multiple avec pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres : ainsi Ener'guil rassemble des habitants, des collectivités (10 communes et une communauté de communes), des entreprises privées, ou encore le Syndicat d'électrification des Hautes Alpes. Elle devient le lieu d'un engagement pluriel pour le territoire, rassemblant acteurs publics et privés, individuels et collectifs.

Vers un territoire de démocratie énergétique

La coopérative revendique également le statut de « démarche territoriale, citoyenne et responsable »². Elle réside dans la production d'une énergie d'origine renouvelable visant à compenser partiellement celle qui est consommée sur le territoire et s'appuie sur le principe de développement durable et local du Queyras. Suivant cette idée, les ressources nécessaires à l'élaboration du projet sont recherchées au maximum au niveau local : mobilisation citoyenne, épargne, savoir-faire, matériaux, etc. Comme l'explique Alain Blanc, président de la coopérative : « lorsque vous souscrivez, vous savez où vous mettez votre argent et qu'il est directement utile au territoire ».

Difficulté et perspectives

La réunion d'acteurs de natures très diverses reste une préoccupation majeure des responsables de la Scic. Comment stimuler l'engagement des collectivités et des entreprises privées sans empiéter sur leurs propres prérogatives? Comment parvenir à articuler ces engagements avec ceux des habitants et renouveler les objectifs communs ?

Par ailleurs, le projet Ener'Guil s'est focalisé sur l'équipement de 10 toitures avec des panneaux photovoltaïques. Son budget global a été dédié à cette réalisation. La poursuite de l'activité nécessitera le renouvellement des souscriptions et des partenariats. L'action du Parc a abouti à la création d'Ener'Guil qui doit voler de ses propres ailes. De ce fait le partenariat avec le Parc est à repreciser. Les membres d'Ener'Guil sont-ils le groupe "Energie" du Parc ? Quelle synergie dans l'animation avec d'autres acteurs du territoire peuvent-ils avoir sur le sujet de l'énergie et ce qui s'y rattache (TePos³ par exemple) ? Comment faire vivre le projet de la SCIC dans le temps? Comment recapitaliser la SCIC pour lui donner de nouveaux moyens financiers ?

Infos et contact

Blog : <http://ener-guil.blog4ever.com/>

Courriel: blan Alain07@orange.fr

Référent : Alain Blanc, président

² Voir les statuts de la coopérative.

³ Un TePos est un territoire à énergie positive qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). Plus d'infos sur <http://www.territoires-energie-positive.fr>